

Finis les nids-de-poules avec les partenariats public-privé, prédit Jérôme-Forget

Lessard, Denis

Québec - De meilleures routes, des édifices plus durables et une facture moins lourde pour les contribuables: les partenariats public-privé (PPP) ne débouchent pas sur des équipements publics à rabais.

C'est le nouveau cheval de bataille de la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, qui revient d'une mission d'observation en Angleterre où elle a pu constater de visu les avantages des partenariats public-privé.

À la veille de la commission parlementaire sur le projet d'agence gouvernementale créée pour gérer ces projets- à partir du 26 octobre- la dame de fer du gouvernement Charest sent le besoin de remettre les pendules à l'heure, de couper court à la démonisation généralisée des PPP, que craignent les centrales syndicales.

" On est encore au niveau de PPP 101, et on le sera encore longtemps ", ironise-t-elle. La Colombie-Britannique n'a lancé qu'une douzaine de projets trois ans après avoir pris ce virage, a souligné Mme Jérôme-Forget dans une entrevue accordée hier à *La Presse*.

" Les partenariats public-privé, ce n'est pas de la privatisation, le gouvernement conserve la maîtrise d'oeuvre ", insiste-t-elle. Pas question pour Québec de se retrouver dans la situation du gouvernement ontarien, impuissant devant la hausse des péages décrétée par l'entrepreneur qui a construit l'autoroute 407 à Toronto.

Québec a l'intention de proposer au privé la construction et l'entretien à long terme de deux tronçons de route- sur la 30 et la 25 où des péages seraient imposés. Ces projets sont dans les cartons depuis quatre ou cinq ans, mais ne semblent pas avoir avancé depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir il y a 18 mois. On est encore à concevoir le mécanisme par lequel on pourra trouver le partenaire privé.

D'autres projets? La construction d'un édifice pour l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) et les conservatoires de musique et d'art dramatique à l'îlot Balmoral, au centre-ville de Montréal. La construction des deux hôpitaux universitaires de la métropole, la rénovation d'une série d'hôpitaux de soins de longue durée, et la construction d'un centre de détention en Montérégie.

Selon Mme Jérôme-Forget, la participation du privé dans ces projets comporte un net avantage. Les actifs seront mieux conçus, construits et entretenus. Lorsque les routes seront faites par des entreprises qui auront intérêt à ce qu'elles durent, elles ne défonceront plus au bout d'un an comme c'est le cas actuellement au Québec, observe Mme Jérôme-Forget. " Parfois, on répare et, au bout d'un an, il y a autant de trous qu'avant. On me parle du gel, mais il y en a aussi en Ontario et au Vermont! Il y a quelque chose qui se passe ici... je ne sais pas ce qu'il a, notre asphalte... " a-t-elle lancé, incisive.

" Si vous construisez quelque chose avec un contrat de 30 ans, il y a des chances que ce soit bien fait, la plus grande vertu des PPP, c'est que cela assure les générations à venir qu'on leur laissera un patrimoine en bon état ", a-t-elle affirmé. **Et, selon elle, la fonction publique n'a pas la savoir-faire nécessaire dans des techniques nouvelles de construction.**

Certains projets ne pourront être réalisés en partenariat public-privé. Montréal a un problème important de distribution d'eau- on perd 40 % de l'eau pourtant traitée à grands frais-, mais compte tenu des risques, aucun entrepreneur n'osera accepter le défi de refaire le réseau de la métropole. " C'est trop risqué, il faudrait payer trop cher ", constate-t-elle.

D'une visite sur les chantiers de construction en PPP en Angleterre, elle retient que les entrepreneurs ne lésinent pas sur la qualité quand leur profit en dépend. " J'ai demandé pourquoi on mettait un plancher en bois si épais... on m'a répondu qu'il durerait 35 ans. Ils n'auront pas à le refaire avant la fin du contrat ", a expliqué Mme Jérôme-Forget.

En Angleterre, le gouvernement fait construire une centaine d'hôpitaux en PPP. Il entreprendra bientôt un chantier identique pour les écoles secondaires. Les édifices sont soumis à des contrôles rigoureux.

Aussi, avec les PPP, les projets sont exécutés dans les délais prévus et, surtout, à l'intérieur des budgets alloués. Par exemple, l'entrepreneur qui a fait le pont de la Confédération, à l'Île-du-Prince-Édouard, a dépassé de 200 millions de dollars son budget, un excédent qu'il a dû assumer.